

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Isaac Cohen, Shannon Goldstein
Chemtob, Izak Nagar, Noah Dayan,
Elliot Saleh, Alain Benguira, Michael
Assor

REMERCIEMENTS

Merci à **Simon Shabbat** pour avoir
réparé et installé un petit chandelier
(Ner Tamid) dans la salle de prière
Bensoussan-Serfaty !

NAHALA / YAHRZEIT

Samedi 22 février / 27 Shevat
Esther bat Sol zl, mère de Solange
Rofe

Mardi 25 février / 30 Shevat
Chaoul ben Mazly zl, oncle de Lynda
Haiman

Mercredi 26 février / 1 Adar I
Meir Haim Elkayam zl, frère de Solly
Benamron

Jeudi 27 février / 2 Adar I
Marcelle bat Freha zl, mère de
Monique Lasry

**Amram ben Ito zl, père de Mylene
Mekies**

Vendredi 28 février / 3 Adar
Daniel ben Simy zl, frère de Simon
Azeroual

OROT PRÉSENTE :

TOURNOI DE POKER

SAMDEI 29 FÉVR. - 19H30

Entrée : 100\$ - Reçu d'impôt

souper, 1 boisson et jetons de départ inclus /
Rachat de 20\$ illimité jusqu'à 23h pour 25k
jetons / Ajout de jetons à 23h / Tombola et prix
de présence

Pour plus d'infos ou réserver : 514-995-0589

OR SHALOM PRÉSENTE :

MICHTÉ DE POURIM

MARDI 10 MARS - 18H45

Repas à table | Alcool | Tombola | Photo booth |
Tirage de bienvenue et bien plus
Musique | Animation | Magicien | Divertissement

Adulte : 45\$ / 12-17 ans : 32\$ / 2-11 ans : 16\$

Réservez avant / Reserve by FEB. 27

Bulletin OR SHALOM

22 février 2020 / 27 Shevat 5780

SHABBAT SHALOM !

HORAIRE DES OFFICES SHABBAT

Allumage des bougies: 17h11
Minha/Kabatat Shabbat: 17h10
Chaharit: 8h15
Minha/Seouda Shlishit/Arvit: 16h45
Sortie du Shabbat: 18h15

JOURS DE LA SEMAINE

Dimanche : 8h / 17h10
Lundi / Jeudi : 6h / 8h / 19h00
Mardi / Merc. : 6h15 / 8h / 19h00
Vendredi: 6h15 / 8h
MINHA
Lundi / jeudi : 12h30 (Chez Paradise)

KIDDOUSH

Le kiddoush est offert par
Or Shalom

SEOUDA SHLISHIT

La séouda shlishit est offerte par
Or Shalom

MISHPATIM



CERTAINS POINTS SAILLANTS

« Après la révélation du Mont Sinaï, D-ieu transmet au peuple juif une série de lois. Une première partie est constituée de commandement d'ordre social (interdiction du meurtre, du kidnapping, du vol, des lois sur les dommages corporels ou financiers, les règles régissant les tribunaux, etc.). Il transmet aussi le devoir de respecter l'étranger, ainsi que les commandements liés aux trois fêtes de pèlerinage (Pessa'h, Chavouot et Souccot) et les prélèvements agricoles qu'il convient d'offrir à cette occasion à Jérusalem. Nous trouvons enfin l'interdiction de mélanger le lait et la viande ainsi que le devoir de la prière.

D-ieu renouvelle la promesse de donner au peuple juif la Terre Promise et l'enjoint de se garder d'adopter les comportements païens de ceux qui y habitent encore. Le peuple juif s'engage dans les termes : "nous ferons et nous écouterons" ce que D-ieu leur demande. Laissant la charge du camp à Aharon et 'Hour (le fils de Myriam), Moïse monte sur le Mont Sinaï pour une période de 40 jours et 40 nuits afin d'y recevoir la Torah. »

Livre brun - p. 170 | English Artscroll - p. 416 | Artscroll français - p. 446

ASSURANCES MALADIES GRAVES ASSURANCE-VIE

Protégez l'avenir de votre famille.
Je peux vous aider.

Discutons de vos options

Assurance-vie et santé • Assurances maladies graves
Assurance-invalidité • Assurance soins de longue durée
Assurance prêt hypothécaire • REER/FERR • REEE
Fonds communs de placement



Meyer Elbaz
514 651-5701
meyer.elbaz@sunlife.com
www.sunlife.ca/meyer.elbaz

Conseiller en sécurité financière. Distributeur Financier Sun Life (Canada) inc. t. cabinet de services financiers
Représentant en épargne collective. Placements Financiers Sun Life (Canada) inc. t. cabinet de courtage en épargne collective
Filiales de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie - La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Financier Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie 2019.



www.orshalomddo.com | www.facebook.com/OrShalomDDO
514.624.0034 | 96, rue Fredmir, D.D.O. (Qc) | info@orshalomddo.com



UN MOT SUR LA PARACHAT

Baba Salé : le vrai serviteur

« Et si l'esclave dit qu'il aime son maître... » (21,5) Le Or Ha'haïm nous explique sur ce verset que le serviteur se réjouit de servir son maître, même si ses forces l'ont abandonné. Il désire servir son maître avec toujours la même intensité.

Il est connu que servir Hachem au-delà de ses forces permet d'atteindre des niveaux élevés dans le service divin. L'histoire suivante sur Baba Salé est connue de tous, mais sa conclusion ne l'est pas autant.

À la fin du Shabbath, la communauté de Nétivot s'apprêtait à faire la bénédiction de la Lune comme chaque mois, mais le ciel était très nuageux. Ils se retournèrent vers le Tsaddik pour voir qu'elle serait sa réaction, lorsque celui-ci saisit sa canne en direction du ciel et l'inclina de droite à gauche. L'incroyable se réalisa : les nuages laissèrent place à la lune et toute la communauté put réciter la bénédiction.

On interrogea alors le Tsaddik pour savoir s'il détenait un pouvoir sur la lune, celui-ci répondit que cette histoire ne débuta pas à Nétivot, mais il y a plusieurs années dans la ville de Lyon en France. « Lorsque j'étais à Lyon, j'ai voulu réciter la bénédiction sur la lune, mais ce fut impossible en raison des conditions météorologiques. On m'expliqua alors que dans la ville de Marseille, à 380 km de Lyon, il était possible d'accomplir la Mitsva dans de bonnes conditions.»

Sans perdre un instant, le Tsaddik voyagea jusqu'à Marseille afin de prononcer la bénédiction !Baba Salé aurait pu se dire qu'il n'était pas nécessaire de voyager aussi loin. Non ! Il se fatigua pour accomplir la Mitsva.

Celui qui se sacrifie pour accomplir une Mitsva, obtient, dans une certaine mesure, un contrôle sur cette Mitsva afin de la réaliser pleinement.

Le Mékoubal et le prêtre

« Tu amèneras les prémices de la terre dans la maison d'Hachem, tu ne cuiras pas le chevreau dans le lait de sa mère. » (23,19) Le Rav Yéhouda Petaya, un des grands Mékoubalim de Babel, raconte dans son livre l'histoire suivante : Un grand Rav était le conseiller du roi. Un jour, alors que

le Rav se tenait aux côtés du roi, le prêtre arriva les mains chargées de fruits délicieux.

Le roi le regarda avec étonnement : « Ces fruits ont l'habitude d'être cueillis au printemps, et nous sommes actuellement au début de l'hiver, comment as-tu fais pour avoir de tels fruits sur ta terre ? »

Le prêtre répondit : « Je me suis bien occupé de la terre, et je l'ai arrosée avec un liquide spécial, et ainsi j'ai pu obtenir ces fruits avant tout le monde. » Le roi se retourna vers le Rav et lui dit : « Si vous, les juifs, êtes aussi sages que vous le prétendez, dis-moi quel liquide spécial le prêtre a utilisé pour ces fruits ? » Le Rav ne savait pas quoi répondre, lorsque lui vint l'idée suivante : « Il a utilisé un liquide à base de viande et de lait en même temps. »

La vérité et rien que la vérité

« Tu t'éloigneras des paroles mensongères. » (23,7) La réprimande du Steipeler, au sujet de l'importance de dire la vérité en permanence, est célèbre. Et nous pouvons tous en tirer un enseignement. La réprimande est arrivée lorsqu'un monsieur lui remit un petit papier pour avoir une bénédiction du Rav, sur lequel était écrit : « Ma femme désire une bénédiction pour avoir des garçons ».

Le Steipeler lut le papier et s'écria : « Mais est-ce uniquement ta femme qui veut des garçons, et toi tu n'en veux pas ?! Il faut écrire toute la vérité sans erreur ! »

Rav Mordékhai Steboun

A WORD ON THE PARASHAT

Harmony Between the Physical and the Spiritual

One of the recurring themes of the Torah is the importance of eliminating any dissonance between a person's spiritual world and his physical world.

This week's Parshat, Mishpatim, is the basis of our entire legal code. Mixed in with this code are several ritual laws culminating with the words "You will be a holy people to Me" (Ex 22:30). One of the ideas behind this is that we relate to the Divine, not just through our spiritual life, but through our physical life as well. To be a person who keeps kosher and keeps shabbat, but cheats -- whether in business or in life -- is to miss the whole point of what the Torah and life is about.

Instead of helping make us a "holy people", such a person is only destroying himself and everything we stand for.

It's interesting that this section comes in the book of Exodus, which teaches us what real freedom is: the ability to live in harmony with the Divine, with the world, and with yourself. In order to do so, we must strive to treat both the ritual and legal laws as equally important and to realize that they are essentially one and the same: an opportunity to strive for real holiness, to be in control of your life, to be one with the Divine.

By Rabbi Ron Jawary

HALAKHOT DE LA SEMAINE

Avot et Toladot (Suite)

Travaux interdits parmi les 39 avot mélahkot :

1. Écrire deux lettres
2. Effacer afin d'écrire deux lettres
3. Boné – Bâtir
4. Sothèr – Démolir (détruire afin de construire)
5. Mekhabé – Éteindre (des braises afin d'allumer au moyen de leur flamme)
6. Maav'ir – Allumer du feu
7. Maké be-patich – Frapper avec un marteau (finir un travail, même en ne faisant qu'un acte insignifiant tel qu'égaliser un objet avec un marteau)
8. Hotsaa – Transporter un objet d'un domaine à un autre domaine (du domaine privé dans le domaine public ou inversement)

